



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AMF et AGIR publient une série de vidéos de décryptage de la loi d'orientation des mobilités (LOM)

L'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) et AGIR, le transport public indépendant, publient 14 courtes vidéos explicatives consacrées à la loi d'orientation des mobilités (LOM), adoptée le 24 décembre 2019.

Développer l'offre de transport en l'adaptant aux besoins des territoires, tel est l'objectif de la LOM. La loi prévoit que 100 % du territoire soit couvert par des autorités organisatrices de la mobilité (AOM), afin de supprimer toutes les zones blanches et permettre aux collectivités qui le souhaitent de déployer des services de mobilité pour les habitants.

Pour les collectivités, il est nécessaire de comprendre dès maintenant l'impact possible de la LOM sur la mobilité dans leur territoire et notamment d'évaluer l'opportunité de prendre ou non la compétence transport leur permettant de déployer des solutions de mobilité.

C'est pourquoi les experts des deux associations décryptent pour les nouveaux exécutifs locaux les nouvelles règles et obligations qui s'imposent aux collectivités territoriales.

14 thèmes sont traités dans des interviews vidéos synthétiques :

- La compétence mobilité
- Le transfert de compétence régions / communautés de communes
- Le rôle des communes
- Les déplacements domicile / travail
- Le versement mobilité
- Les bassins de mobilité
- Le comité des partenaires
- L'accessibilité
- Le covoiturage
- Le vélo
- Les engins de déplacement personnels
- Le free-floating
- La vente des titres de transport
- L'ouverture des données de mobilité

Les vidéos « Tout comprendre sur la LOM » sont disponibles sur www.amf.asso.fr et sur le compte Youtube de l'AMF : [cliquez ici](#)

AGIR a également publié un Guide pratique « 110 Questions Réponses sur la LOM » disponible sur son site Internet www.agir-transport.org

CONTACTS PRESSE

AMF

Thomas OBERLE
01 44 18 51 91
thomas.oberle@amf.asso.fr

AGIR

Magalie DUJEANCOURT
06 80 90 58 89
magalie.dujeancourt@agir-transport.org